



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
9 juin 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 6 juin 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application du paragraphe 18 de la résolution [2100 \(2013\)](#) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une note verbale du 27 mai 2014 (voir annexe) par laquelle la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies a soumis le quatrième rapport sur les mesures prises par les forces françaises pour appuyer la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies au Mali depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-Moon



## Annexe

[Original : français]

La Mission permanente de la France auprès des Nations Unies présente ses compliments au Bureau du Secrétaire général et a l'honneur de lui faire part de ce qui suit.

En application du paragraphe 18 de la résolution [2100 \(2013\)](#) du Conseil de sécurité, la France vous prie de trouver ci-joint le rapport sur les actions menées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014 par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ce rapport à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

---

**Pièce jointe**

[Original : français]

**Quatrième rapport concernant le soutien opérationnel  
de l'opération Serval au profit de la Mission  
multidimensionnelle intégrée des Nations Unies  
pour la stabilisation au Mali**

En application du paragraphe 18 de la résolution [2100 \(2013\)](#) du Conseil de sécurité, la France vous prie de trouver ci-dessous le rapport sur les actions menées par les forces françaises en appui à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014. Ce rapport constitue le quatrième compte rendu de ce type depuis la création de la MINUSMA.

À la suite des incidents de Kidal les 16 et 17 mai, l'opération Serval a effectué le transfert d'un blessé sénégalais (catégorisé A) de l'aérodrome de Gao de l'hôpital de la MINUSMA. Il avait été au préalable évacué de Kidal vers Gao par un hélicoptère MI8 de la MINUSMA.

---